

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Collectifs Bassines non merci 79

Publication du rapport de la LDH « Contrôle, surveillance, punition »

Un maintien de l'ordre violent et illégal et une criminalisation des militants environnementaux dénoncés par dix observatoires des libertés publiques et des pratiques policières

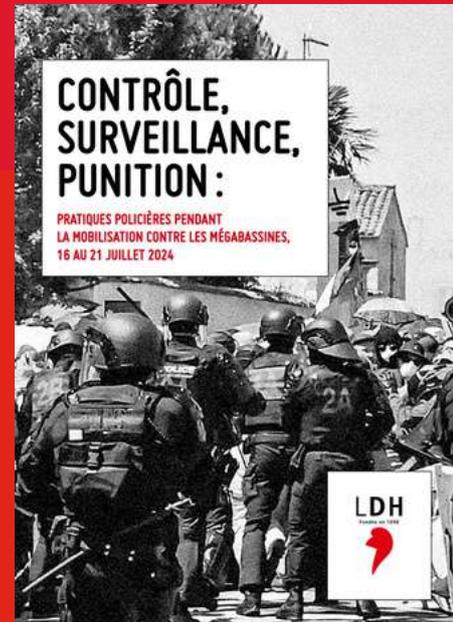
Le 24/06/2025

Village de l'eau de juillet 2024 : les observatoires dénoncent "une doctrine de maintien de l'ordre fondée sur la surveillance, le contrôle et la punition des mobilisations environnementales" !

La semaine du village de l'eau du 16 au 21 juillet 2024 et les convois vélos constitués pour rejoindre le village ont été une nouvelle occasion pour l'État et les forces de l'ordre de faire un usage disproportionné de la violence physique dite "légitime".

Aujourd'hui, la présence des observatoires des libertés publiques et violences policières à chaque manifestation est devenue une nécessité tant pour pallier l'impunité des forces de "l'ordre", que pour rétablir la vérité sur les événements qui s'y déroulent.

Sans exhaustivité, le rapport énumère des "usages abusifs de la force, en contradiction flagrante avec les exigences du droit, de manière dangereuse et inconsidérée : grenades lancées dans des zones habitées, incendies de champs provoqués par des palets lacrymogènes incandescents, charges engagées contre des personnes calmes, violences sur des journalistes, grenades explosives tirées sur des manifestant·es sans issue...".



Raport complet de la LDH, cliquez sur l'image



Ce rapport de la LDH recense les nombreuses violations du droit commises par les forces de "l'ordre". Surtout, il insiste sur l'origine de ces violences policières. Le discours criminalisant à l'égard des manifestant.es écologistes permet à l'État de s'autoriser à déployer d'emblée des moyens disproportionnés (engagement d'unités anti-terroristes, blindés Centaure, CRS FAR, surveillance aérienne quasi-permanente). Ces moyens disproportionnés permettent ensuite aux forces de "l'ordre" sur place d'en faire usage sur les citoyen.nes et de biaiser leur jugement quant à la proportionnalité de leur réponse.

Il est plus que temps de faire cesser cette propagande et que les véritables auteur.ices de violences soient désigné.es !

En faisant planer un climat de peur généralisée, l'État tente de dissuader les citoyen.nes d'exprimer leurs opinions, de les défendre et de les manifester.

On n'oublie pas, on pardonne pas !

Il est inacceptable qu'on déclenche un incendie au péril de la vie des manifestant.es, qu'on systématise les moyens de surveillance de la population, qu'on assiège des militant.es qui se réunissent légalement, qu'on engage des moyens de lutte contre la criminalité pour empêcher les défenseur.ses de l'eau et du vivant de demander plus de justice !

On n'oublie pas, on pardonne pas et on manifestera !

No bassaran !

Le rapport est disponible ici : <https://www.ldh-france.org/mobilisation-megabassines-juillet-2024-un-maintien-de-lordre-violent-et-illegal-et-une-criminalisation-des-militants-environnementaux-denonce-par-dix-observatoires-des-liberte/>



Contact :
collectif.bassines.non.merci@gmail.com Site : www.bassinesnonmerci.fr